

Durée : 3h30

Longueur : 12 km

Balisage : jaune

▼ 636 m ▲ 915 m

Dénivelé : + 456 m

Assez difficile

*Le bourg de Raulhac, situé au cœur du Carladès et de la vallée du Goul, possède un important passé architectural. « Ici, les pierres parlent et les documents son vivants » (écrits du Chanoine E. Joubert).*

*Ce parcours permet de découvrir au hasard des lieux traversés, les richesses architecturales, historiques et naturelles que la commune a su préserver au fil des ans.*



*Traversée de propriétés privées,  
chiens interdits, même tenus en laisse.*



*Topo-guide de référence :  
Volcans et Vallées en Carladès  
Office de Tourisme du Carladès  
[www.carlades.fr](http://www.carlades.fr)*

*Création et entretien du circuit :  
Communauté de Communes  
Cère et Goul en Carladès  
[www.carlades.com](http://www.carlades.com)*

*Credit photo CD15-BBT*

**Vous souhaitez noter et/ou signaler  
un problème sur cet itinéraire :**  
[www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)

*Fiche Rando PDIPR 15  
Edition 2018 - Tous droits réservés*

## Le Château de Cropyères

RAULHAC

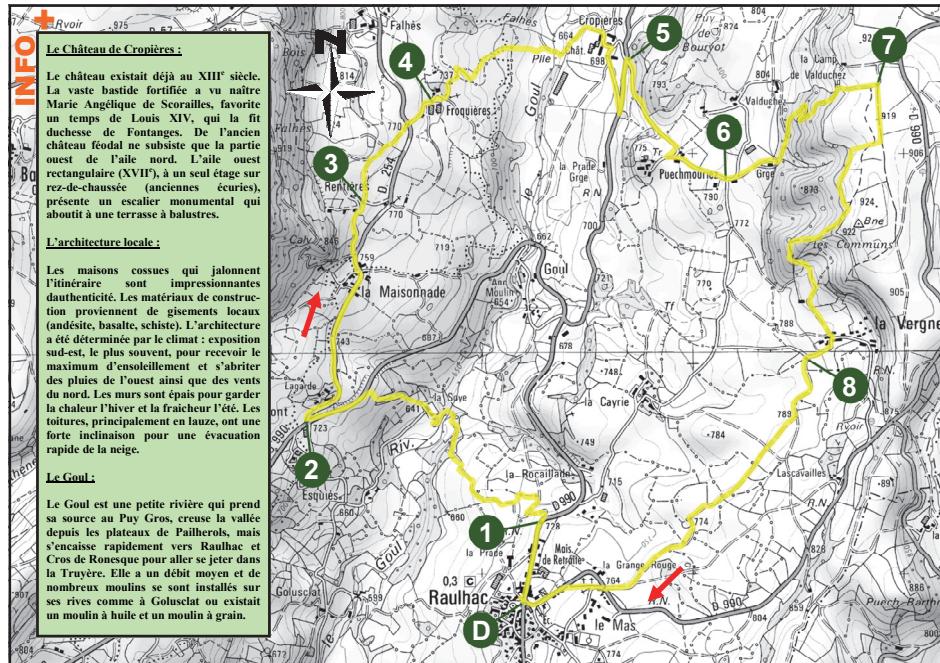


**INFO**

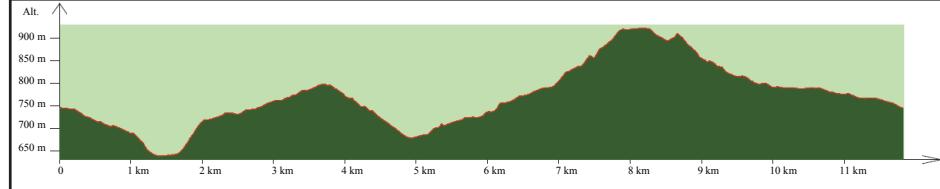
**Le Château de Cropyères :**  
Le château existait déjà au XIII<sup>e</sup> siècle. La vaste bastide fortifiée a vu naître Marie Angélique de Scorailles, favorite un temps de Louis XIV, qui la fit duchesse de Fontanges. De l'ancien château féodal ne subsiste que la partie ouest de l'aile nord. L'aile ouest rectangulaire (XVII<sup>e</sup>), à un seul étage sur rez-de-chaussée (anciennes écuries), présente un escalier monumental qui aboutit à une terrasse à balustres.

**L'architecture locale :**  
Les maisons cossues qui jalonnent l'itinéraire sont impressionnantes d'autenticité. Les matériaux de construction proviennent de gisements locaux (andésite, basalte, schiste). L'architecture a été déterminée par le climat : exposition sud-est, le plus souvent, pour recevoir le maximum d'ensoleillement et s'abriter des pluies de l'ouest ainsi que des vents du nord. Les murs sont épais pour garder la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été. Les toitures, principalement en lauze, ont une forte倾inuation pour une évacuation rapide de la neige.

**Le Goul :**  
Le Goul est une petite rivière qui prend sa source au Puy Gros, creuse la vallée depuis les plateaux de Pailherols, mais s'enfonce rapidement vers Raulhac et Cros de Ronques pour aller se jeter dans la Truyère. Elle a un débit moyen et de nombreux moulins se sont installés sur ses rives comme à Goluscat ou existait un moulin à huile et un moulin à grain.



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite



**1** Le Départ se situe place du Monument à côté de la Poste. Prendre à gauche la route départementale 990 en direction d'Aurillac qu'il faut suivre sur environ 400 mètres.

**2** Dans le virage prendre à gauche et descendre en lacets jusqu'à la stabulation couverte de panneaux solaires. Contourner celle-ci par la droite. Descendre par ce joli chemin bordé de murets recouverts de mousse jusqu'au pont de la Soye. Remonter le chemin jusqu'à la route départementale 990. Tourner à gauche et remonter la route sur environ 300 mètres.

**3** Prendre à droite la route départementale 254. Remonter jusqu'au hameau de La Maisonnade. Dépasser le village, et, au bout de 50 mètres, après la dernière ferme, prendre à gauche la route communale en direction du village de Rentières.

**4** A proximité du hameau, prendre le chemin de droite sur environ 50 mètres. Dans le virage, prendre à gauche en franchissant le passage en V. Continuer sur ce bon chemin qui serpente entre les prés sur 450 mètres en franchissant

successivement 3 chicanes. Traverser la route départementale 254 et prendre en face jusqu'aux maisons de Froquières.

**5** Avant l'abreuvoir, prendre à droite le chemin bordé de murets en direction de Cropyères. Traverser le passage en V. Dépasser la grange à main droite puis prendre le chemin entre les murs de pierre sèche, franchir la clôture et s'engager dans le pré. Suivre les jalons qui ramènent ensuite vers un alignement d'arbres. Franchir successivement 3 chicanes en gardant la clôture à main droite et descendre jusqu'au pont qui enjambe le Goul.

Remonter en contournant le château de Cropyères par la gauche puis prendre à droite en traversant le corps de ferme et aboutir dans la cours du château.

Poursuivre en face par la petite route qui rejoint la route départementale 59. Tourner à gauche et remonter la route sur environ 150 mètres.

**6** Au carrefour rester à gauche, et après 40 mètres, laisser la route pour s'engager dans le chemin à droite (hangar agricole à main droite). Dépasser la grange et prendre à gauche pour aboutir à une large piste. Tourner à droite et remonter cette piste jusqu'au plateau.

**7** Au carrefour des pistes prendre à droite un large chemin sur environ 260 mètres. Tourner à droite et continuer sur ce petit chemin entre les clôtures puis les fougères. Celui-ci traverse un bois puis redescend à flanc de coteau pour rejoindre les basses prairies et le hameau de Lavergne. A la route prendre à droite et descendre sur environ 150 mètres.

**8** Quitter la route et prendre à gauche ce bon chemin qui ramène à Raulhac. Passer derrière le cimetière et rejoindre la place du Monument.

*Quelques rappels:*

*Le balisage des itinéraires de petite randonnée :*

*Il est matérialisé à la peinture.*

*un trait indique la continuité du tracé,*

*Tourner à droite,*

*Tourner à gauche,*

*X une croix, c'est la mauvaise direction.*

*Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu*

*Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune*

*Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert*

*Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.*



*Le dénivelé positif:*

*C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.*

*En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.*

## Pour une randonnée sans souci



**Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.**

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

**La météo dans le Cantal:**

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
Tel : 08 99 71 02 15

**Numéros d'urgence:**

**15 S.A.M.U**  
**17 police**  
**18 pompiers**  
**112 numéro d'urgence européen**

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.